

Bulletin communal

N° 15

Présents : André BOCHET, Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Jean-Jacques BEROUD, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine MORRUGARES-BAROU, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA, René VOISIN –

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 octobre 2002

Décisions

- ✓ Achat de terrains
- ✓ Chalet « Point Information »
- ✓ Droits de préemption
- ✓ Etude de mise en œuvre du projet de centrale hydroélectrique
- ✓ Convention Ligne de marché Hermillon/st Jean de Maurienne
- ✓ Convention de délégation de compétence de la desserte zone artisanale de Longefan
- ✓ Aménagement de sécurité VC 29
- ✓ Primes de fin d'année du personnel communal
- ✓ Embauche jeunes
- ✓ Jumelage avec la commune de FARAFANGANA
- ✓ Schéma directeur d'assainissement
- ✓ Surface commerciale

Informations

- ✓ Vente de bois
- ✓ Travaux à l'Echaillon
- ✓ Stagiaires
- ✓ Rétrocession de terrains
- ✓ Manifestations
- ✓ Gestion salle polyvalente

DECISIONS

Achat de terrains

Le Conseil décide d'acheter l'ensemble des parcelles appartenant à l'Association Diocésaine de Maurienne. La valeur de ces parcelles est estimée à 8800 € par les services des domaines. Somme retenue par le Conseil pour la transaction.

Vote : unanimité

✓ Chalet « Point Information »

L'Association des Maires du Canton de St Jean de Maurienne propose aux communes du canton d'acquérir le chalet installé sur l'emplacement du « Point I » en bordure de la RN6. Sur proposition du Maire, il est décidé de réfléchir à une utilisation possible de ce chalet. Le cas échéant, nous ferons une proposition à l'A.M.C.

✓ Droits de préemption

-parcelles n°C1482, C1606, C1607 et C1718 « Longefan Ouest »,
-parcelle n° D2053 « Le Nézet »

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Vote : unanimité

✓ Etude de mise en œuvre d'un projet de centrale hydroélectrique

Le Maire fait part au Conseil de la visite de l'entreprise IED pour réaliser une étude diagnostic sur l'installation éventuelle d'une centrale hydroélectrique sur le ruisseau d'Hermillon

Le Conseil décide de lancer cette étude pour un montant de 9881 euros HT et de rechercher des subventions auprès des organismes spécialisés.

Vote : unanimité

✓ Convention service hebdomadaire de proximité Hermillon/St Jean de Maurienne

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention financière entre le département et la commune pour la ligne de marché Hermillon/St Jean de Maurienne. Cette convention a pour objet la répartition de la prise en charge de la garantie financière forfaitaire versée à l'entreprise TRANS'ALPES qui effectue ce service. La commune en supporte 50 %. Ce service, **ouvert à tous**, est effectué un samedi matin sur deux toute l'année. Départ à 9 H de la place du Four, arrêts : hangar communal, croisement route de la Tour et retour départ à 11 H place de la Cathédrale. Le tarif est de 1 € à régler dans le bus.

Vote : unanimité

✓ Convention de délégation de compétence de la desserte Hermillon/Intermarché

Le Conseil autorise le Maire à signer, avec le département, la convention de délégation de compétence, sans concours financier de celui-ci, pour la desserte Hermillon-Zone Commerciale de Longefan. Ce service a lieu tous les mardis après-midi de l'année, sauf les jours fériés. Départ 14h45 de la maison Deschamps, arrêt hangar communal, place du four, route de Parapet, route des Champs et parking entre Intermarché et maxiviande. Retour à 16 H. Tarif 1 €

Vote : unanimité

✓ Aménagement de sécurité VC29

Les habitants de l'Echaillon avaient attiré notre attention sur les problèmes de circulation "sécurité" dans le quartier de l'Echaillon. A notre demande une étude de sécurisation a été réalisée par la D.D.E. Cette dernière a été présentée dans le cadre d'une réunion d'information et de concertation. Parmi les 4 solutions proposées (panneaux, bandes rugueuses,

VENTE DE BOIS

- 2 lots de 2,5 m³ chacun de sapins sur la parcelle O « Le Sapey » Vente au plus offrant . Faire offre pour chaque lot en mairie avant le 8 Novembre 2002 à 17H30.

- 8 lots de 2 m³ chacun de feuillus sur la route forestière des soirs à Cret Girod. Le lot est de 10 € . Se faire inscrire en mairie avant le 8 novembre à 17 H 30.

Un tirage au sort sera effectué ce jour en cas de demandes importantes.

MANIFESTATIONS

Cérémonie du 11/11/02
- 11 H 30 Cérémonie au monument aux morts
- 12 H Apéritif à la salle polyvalente.

LOTO

01/12/2002

Loto de l'Association scolaire d'Hermillon à la

ETAT CIVIL

Naissance

17 octobre 2002

Eva Nelly Françoise
BREMNES

PROCHAINES REUNIONS

- ✓ **05/11/02** – CCAS d'Hermillon à 18 H en mairie
- ✓ **08/11/02** – Rencontre avec les jeunes à 18 H en mairie
- ✓ **12/11/02** – Rencontre avec les associations à 18 H en mairie

habitants se sont prononcés très majoritairement pour la réalisation de plateaux. Un avant-projet intégrant la gestion de l'arrêt du bus scolaire sera demandé à la DDE.

✓ **Primes de fin d'année du personnel communal**

Le Conseil Municipal décide le versement de la prime de fin d'année. Chaque employé percevra l'équivalent d'un mois de salaire en novembre.

Vote : 14 Pour, 1 non participation au vote

✓ **Embauche de jeunes**

Le Conseil décide l'embauche de jeunes pendant les vacances de Toussaint.

Vote : unanimité

✓ **Jumelage avec la Commune de Farafangana**

Le Conseil décide de ne pas retenir la demande de jumelage avec la commune de FARAFANGANA

François ANDRE nous informe :

- des travaux entrepris par les employés communaux sur le parking de l'hôpital de l'Echaillon pour sécuriser ce lieu à la suite de chutes de pierres.
- du stage de Nicolas VEDRINES jusqu'au 31/10 et de celui de François GIRAUD du 21/10 au 25/10. Ces stages sont inclus dans leur scolarité.
- du nettoyage de printemps du 19/04/03. Dans le cadre de la journée citoyenne prévue par la contribution locale étudiant (CLE), les jeunes de la communauté de communes pourront intervenir sur Hermillon.

Yves DURBET nous informe :

- de l'attribution d'une somme de 12.668 € par le Conseil Général sur le Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement.
- de la mise à la disposition des conseillers municipaux de l'étude des zones d'activités existantes sur le territoire de la communauté de communes, étude réalisée par Maurienne Expansion.
- qu'il fait appel aux conseillers municipaux pour la création d'un groupe de travail pour réorganiser la gestion de la salle polyvalente.
- de la réunion qui a eu lieu avec les géomètres de la Société Française du Tunnel du Fréjus concernant la rétrocession de terrains. Le Maire présente les plans prêtés par la SFTRF afin d'analyser les parties à rétrocéder à la commune.

André BOCHET nous informe du bon déroulement des travaux du réseau fibre optique. Les entreprises ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et d'efficacité pour mener à bien cette réalisation dans le temps imparti. L'ensemble des visiteurs ont pu découvrir ces technologies lors du Salon du Livre

Merci aux habitants de la commune d'avoir accepté la gêne occasionnée par ces travaux

demandée par l'association Mamabée.

✓ **Schéma directeur d'assainissement sur le territoire communal**

Le Conseil autorise le maire à rechercher des cabinets spécialisés pour lancer cette étude. Il sera demandé une conduite d'opération par la DDE ou la DDA. Un cahier des charges sera défini au sein de la commission urbanisme et présenté au Conseil Municipal.

Vote : unanimité

✓ **Projet « VETIMARCHE »**

Le Maire informe le Conseil du résultat de la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) pour le projet Vétimarché – avis négatif – par 3 voix contre – 2 abstentions et 1 voix pour – Un recours est possible en Commission nationale, le Conseil décide de prendre une délibération pour appuyer cette démarche.

Vote : unanimité

gendarmes couchés ou chicanes) les